

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Prêt social de location accession à la propriété – PSLA.

- 1** Introduction à ce prêt employeur.
- 2** Bénéficiaires du 1% patronal.
- 3** Combien peut-on vous prêter ?
- 4** Taux d'intérêt et durée du prêt patronal.
- 5** Questions / Réponses.

1 - Introduction à ce prêt employeur.

Ce prêt est accessible aux locataires d'un logement financé en PSLA (sous conditions de ressources). Il a une durée maximale de 15 ans (hors période locative) et n'est pas cumulable avec un prêt à taux 0 %.

Note : Le montant des prêts cumulés pour l'achat de ce logement ne peut excéder, au moment de la levée d'option, la redevance locative versée le mois précédent le transfert de propriété.

2 - Bénéficiaires du 1% patronal.

L'emprunteur pour la location accession à la propriété doit :

- être salarié d'une entreprise privée non agricole du secteur assujetti (de plus de 10 salariés) ;
- être locataire d'un logement financé en PSLA ;
- avoir des ressources inférieures au moment de la signature du contrat de location accession au tableau ci-dessous.

1 patronal soumis aux conditions de ressources et de plafonds d'emprunt PAS :

--- Plafonds de ressources dans le cadre d'un PSLA ---	
Zone A	100 % du plafond PAS de zone A
Zone B	90 % du plafond PAS de zone B ou C
Zone C	80 % du plafond PAS de zone B ou C
(date de dernière mise à jour : 01/04/2007)	

--- Plafonds des ressources maximums dans le cadre du PAS ---

Composition du foyer	Zone A	Zone B ou C
1 personne	15.204 €	12.146 €
2 personnes	22.316 €	17.764 €
3 personnes	26.800 €	21.364 €
4 personnes	31.294 €	24.959 €
5 personnes	35.801 €	28.570 €
6 personnes	40.299 €	32.168 €
Par personne supplémentaire	4.498 €	3.598 €
(date de dernière mise à jour : 01/04/2007)		

Légende	
zone A bis	Paris et communes limitrophes.
zone A	Agglomération parisienne, Côte d'Azur, Genevois français.
zone B	Zone B1 : Agglomérations de plus de 250 000 habitants. Grande couronne autour de Paris, pourtour de la Côte d'Azur, quelques agglomérations chères, Outre-mer, Corse et Îles. Zone B2 : Autres agglomérations de plus de 50 000 habitants, Communes chères en zones littorales ou frontalières, Pourtour de l'Île-de-France.
zone C	Reste du territoire.

3 - Combien peut-on vous prêter ?

Le montant qui vous sera attribué est fonction de la zone géographique :

Prêt patronal en fonction de la zone :

-- Montant maximum empruntable pour le PSLA --	
Zone A	10 % max. du prix de revient final
Zone B	7,5 % max. du prix de revient final
Zone C	5 % max. du prix de revient final
(date de dernière mise à jour : 01/04/2007)	

Légende	
zone A bis	Paris et communes limitrophes.
zone A	Agglomération parisienne, Côte d'Azur, Genevois français.
zone B	Zone B1 : Agglomérations de plus de 250 000 habitants. Grande couronne autour de Paris, pourtour de la Côte d'Azur, quelques agglomérations chères, Outre-mer, Corse et Îles. Zone B2 : Autres agglomérations de plus de 50 000 habitants, Communes chères en zones littorales ou frontalières, Pourtour de l'Île-de-France.
zone C	Reste du territoire.

4 - Taux d'intérêt et durée du prêt patronal.

La durée de ce prêt employeur :

La durée est de 15 ans hors période locative.

1% patronal et taux d'emprunt :

Le taux est de 1 % hors assurances.

5 - Posez-nous vos questions sur ce prêt 1% patronal.

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinancelImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.